

► En quoi consiste le test PCR ?

Le **test RT-PCR** est une technique qui permet de réaliser une PCR (**Polymerase Chain Reaction**) à partir d'un échantillon d'ARN. Il nécessite un prélèvement naso-pharyngé par écouvillonnage : des cellules nasales profondes sont prélevées à l'aide d'un écouvillon (une sorte de long coton-tige) que l'on insère dans les narines, jusqu'à 15 cm environ.

L'opération ne prend que quelques secondes et peut être plus ou moins douloureuse. Le PCR est le test de référence pour le diagnostic de la phase aiguë du Covid-19. Il permet de détecter la présence du virus SARS-CoV-2 dans l'organisme d'un individu à un instant T et donc de confirmer un diagnostic de Covid-19 posé par un médecin. Ces tests sont proposés en centre hospitalier universitaire (CHU) et en laboratoires de ville. Seuls **deux types de professionnels de santé sont habilités à faire ce prélèvement** : les infirmiers et les biologistes - qu'ils soient pharmaciens ou médecins.

► Les composants intervenants dans la chaîne de test PCR



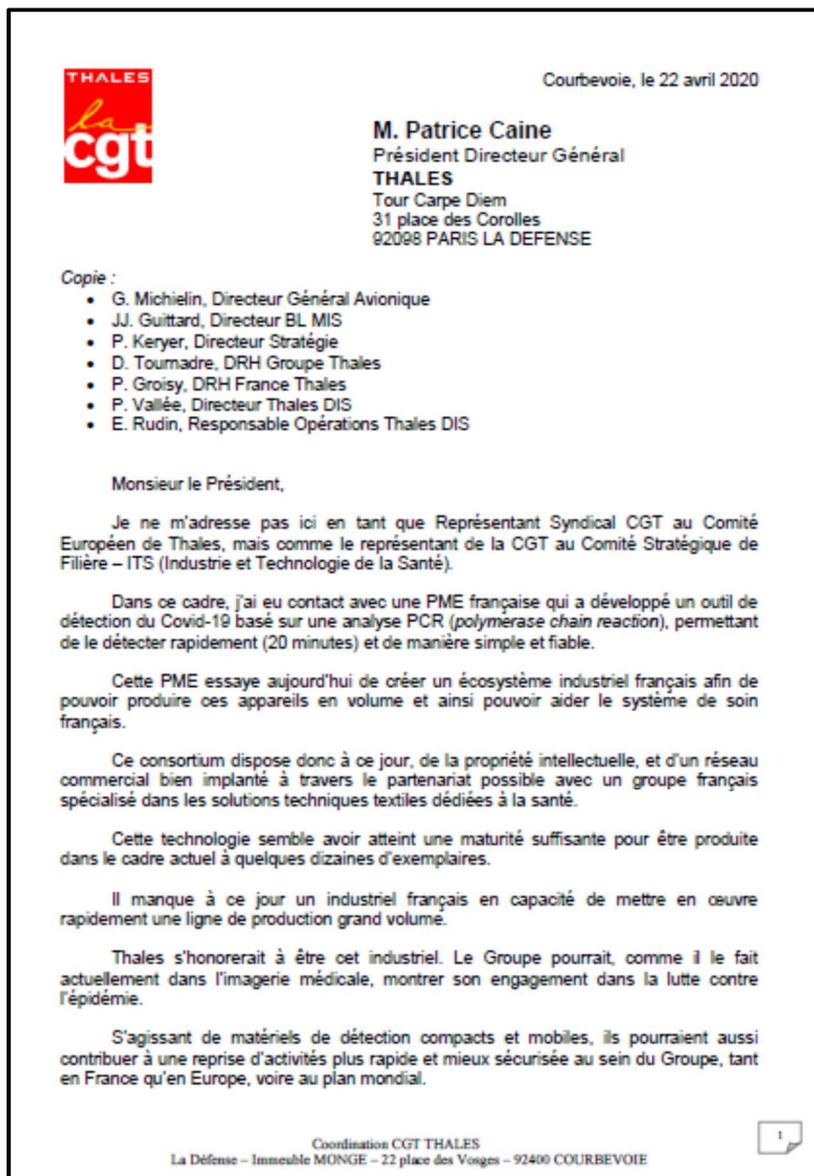
En gros, le test PCR est un ensemble de composants : les écouvillons, le Thermocycleur (le testeur) et des réactifs.

Un des enjeux majeurs dans la lutte contre le Covid-19 est la capacité à tester et à détecter les individus contaminés afin de les isoler et de les soigner au plus tôt.

Cette capacité a été limitée du fait de plusieurs facteurs : la pénurie de réactifs essentiellement due à la main mise de certains états sur ces produits comme les USA, et le manque d'appareils de test qui n'a pas pu être compensé rapidement car aucun industriel français n'en produit.

► Le rôle de la CGT Thales

La CGT, par l'intermédiaire de son représentant au Conseil Stratégique de Filière industrie et technologie de la santé (CSF Santé), a identifié une solution développée par une PME qui permettrait de restaurer l'indépendance de la France sur ce domaine critique que ce soit sur les réactifs ou les appareils de test. Cerise sur le gâteau, cette solution donne non seulement des résultats beaucoup plus rapidement que la méthode de test conventionnelle, ce qui est un avantage non négligeable dans le cadre de la lutte contre une épidémie, mais peut en plus être utilisée dans la détection d'autres souches virales moyennant des réactifs adaptés et une adaptation matérielle.



La CGT Thales après avoir pris contact avec le dirigeant de cette PME a interpellé la direction de Thales en lui demandant de s'engager dans la production des appareils de test PCR. Suite à cette interpellation, Thales a confirmé son engagement dans la production de ces testeur PCR avec dans un premier temps une phase d'industrialisation d'un produit encore à l'état de prototype. Au départ, la CGT Thales avait identifié plusieurs sites tels que Moirans ou Pont-Audemer. Finalement, c'est le site de Valence qui a été retenu par la direction.

Actuellement, une petite équipe de Thales Valence travaille sur l'industrialisation de ce testeur qui est, en l'état, un prototype avant d'envisager une production en série. **C'est un processus assez surprenant** mais qui trouve son origine dans la volonté de la CGT de participer à la stratégie de l'entreprise qui se traduit ici par les actions que nous menons dans le Groupe et à l'extérieur **depuis plus de 8 ans pour faire pression et ainsi inscrire durablement le médical dans le Groupe.** Cette implication

dans la stratégie de Thales commence à porter ses fruits aujourd'hui avec des projets divers et variés en relation avec le médical et qui mobilisent des ressources internes Thales en R&D au-delà de Moirans, par exemple à Valence.



La stratégie autour du médical, un enjeu primordial

Nous appelons les salarié-e-s à s'engager activement pour ce projet. Il peut être générateur d'emploi, être d'une importance capitale dans la lutte contre l'épidémie Covid-19 et permettre aussi à notre système de santé d'être plus résilient face à une nouvelle crise.

Nous devons être exigeants : toutes et tous, nous engager pour qu'**une branche médicale à part entière** soit créée dans le Groupe, avec le financement associé. Nous devons aussi nous assurer que la production et la R&D du médical soient réalisées sur des sites français.

Là est l'enjeu des prochains mois, et cet enjeu ne pourra pas faire l'économie d'une participation la plus large possible des salarié-e-s sur la stratégie industrielle et R&D du Groupe, dans le médical comme sur d'autres activités, par exemple l'avionique.